

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 83 (1932)  
**Heft:** 12  
  
**Rubrik:** Chronique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

entre ceux d'épicéa et de pin. Ces deux essences offrent des différences si faibles, quant à la résistance à la traction, à la pression et à la flexion transversale que, dans la pratique, on a admis le même diamètre minimal pour toutes deux.

D'après nos expériences, c'est l'épicéa fraîchement abattu qui se laisse injecter le mieux au sulfate de cuivre, d'après le procédé Boucherie. Par contre, le traitement au goudron est exclu pour cette essence, vu que ce préservatif ne pénètre pas assez profond dans le bois; tandis qu'il convient fort bien pour les poteaux de pin.

Pour subvenir à notre consommation de poteaux, on nous offre en Suisse surtout de l'épicéa. La part des poteaux de pins indigènes est minime. C'est la raison pour laquelle notre administration injecte les poteaux, d'origine indigène, presque exclusivement d'après la méthode de Boucherie. Ces années dernières, elle a fait aussi quelques essais d'injection des poteaux de pin au goudron, d'après le procédé Rüping.

Toutefois, nous recourons de plus en plus à ce procédé pour l'injection de poteaux devenus inutilisés, mais encore susceptibles d'être employés à nouveau.

Notre statistique relative à la durée d'emploi des poteaux conduit à ce résultat que ceux, injectés au sulfate de cuivre, durent en moyenne 20 ans. Les observations nous manquent en ce qui concerne les poteaux traités au goudron. A en croire les indications contenues dans les ouvrages spéciaux, on peut admettre que traités par ce moyen, les poteaux acquièrent une durée plus grande que ceux injectés au sulfate de cuivre. »

---

## CHRONIQUE.

### Confédération.

**Ecole forestière de Zurich.** Au commencement du semestre d'hiver 1932/33, le nombre des étudiants à la division forestière (VI) de l'Ecole polytechnique était le suivant :

1 <sup>er</sup> cours: 10 étudiants	3 <sup>me</sup> cours : 8 étudiants
2 <sup>me</sup> » 6 »	4 <sup>me</sup> » 8 »

A ces 32 étudiants réguliers, viennent s'ajouter deux auditeurs, soit deux gardes généraux français, récemment sortis de l'Ecole forestière de Nancy.

Ces 34 étudiants (1931 : 28; 1930 : 30) se répartissent comme suit entre les pays et cantons d'origine :

France 3, Berne 7, Grisons 5, Zurich 4, Valais 3, Lucerne, St-Gall, Thurgovie et Vaud chacun 2, Fribourg, Soleure, Appenzell et Tessin chacun 1.

Ont quitté l'Ecole en 1932 : 6 étudiants, dont 3 ont reçu le diplôme

d'ingénieur forestier, 2 étaient des auditeurs venus de l'étranger, tandis que le dernier a renoncé à poursuivre les études forestières.

Le nombre total des entrées s'élève à 12, dont 9 dans le 1<sup>er</sup> cours et 3 dans les cours supérieurs. Parmi ceux-ci figurent MM. *Bérard* et *Galloy*, gardes généraux, que la Direction générale des forêts de France a envoyés à notre Ecole, afin de se familiariser avec les expressions forestières de langue allemande. Ce sont deux officiers de l'administration forestière française, qui ont été attachés à des cantonnements de l'Alsace-Lorraine. Notre Ecole leur souhaite une cordiale bienvenue.

Si nous comparons l'effectif actuel de notre Ecole (34) avec celui au début de la précédente année scolaire (28), on constate une augmentation de 6 étudiants. Voilà un fait réjouissant, car ce nombre était tombé par trop bas et la différence avec celui des années qui ont suivi la guerre (85) vraiment exagérée. On commence à réaliser que le nombre des candidats auxquels notre Ecole décerne le diplôme d'ingénieur forestier ne peut pas indéfiniment rester au-dessous de celui des ingénieurs diplômés qui, bon an mal an, trouvent un poste permanent dans nos administrations forestières.

Voilà un heureux retour à une situation plus normale que celle qui a caractérisé la dernière décennie et que nous avons grand plaisir à signaler.

*H. B.*

### Etranger.

**Roumanie.** Du livre de M. *Dramba*, analysé plus loin, nous extrayons les données statistiques suivantes sur les forêts de ce pays.

A la fin de 1930, l'étendue totale des forêts était de 7.134.000 ha,  
2.053.700 ha appartenant à l'Etat (29 %),  
1.921.500 » aux particuliers, mais administrés par l'Etat,  
217.800 » aux communes et établissements publics,  
2.941.000 » aux particuliers.

Le taux de boisement est ainsi de 21,9 %; l'étendue des vides est évaluée à  $\frac{1}{10}$  de l'étendue boisée totale.

Si l'on considère la surface occupée par les principales essences, celles-ci obtiennent le rang suivant :

Hêtre . . . . .	38 %
Grands chênes . . . . .	24 %
Autres feuillus . . . . .	13 %
Résineux . . . . .	25 %

Dans ces derniers, l'épicéa est 3 fois plus répandu que le sapin; le pin sylvestre est rare.

La Roumanie compte ainsi parmi les pays dont les forêts hébergent essentiellement des essences feuillues. Parmi celles-ci, *le hêtre* vient en premier rang, occupant une place prépondérante. Or, si l'on considère que les peuplements de cette essence ne peuvent fournir plus de 30 à 35 % du volume total en bois d'œuvre, on com-

prendra sans autre que l'intensification de l'exploitation des forêts de hêtre constitue un des plus graves problèmes de l'économie forestière en Roumanie. En Suisse, à titre de comparaison, cette répartition des essences forestières est totalement différente : résineux 70 %, feuillus 30 %.

La production en matière des forêts domaniales a été de 5.528.000 m<sup>3</sup> par an, soit à peu près 3 m<sup>3</sup> par ha.

En temps normal, l'exportation des bois (chêne et épicéa surtout) joue un rôle important dans le bilan du commerce de la Roumanie; le bois y occupe la troisième place, après les céréales et le pétrole.

H. B.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

*Julius Komarek. Mniskova Kalamitav létech 1917—1927. Die Nonnen-Katastrofe in den Jahren 1917—1927.* Recueil de travaux des instituts de recherches agronomiques de la République tchécoslovaque. Vol. 78. Un vol. in-8°, de 256 p. avec 11 fig. dans le texte, 14 planches hors texte et 3 cartes. Prague, 1931.

La nonne, ou bombyce moine (*Liparis monacha*), est un lépidoptère qui peut être considéré comme le plus terrible ennemi, parmi les animaux, des forêts de plusieurs pays de l'Europe : Allemagne, Pologne, Tchécoslovaquie, etc. Les forêts de ce dernier pays, en particulier de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie, en ont souffert abominablement pendant la période 1917—1927. Ceux qui ont étudié cette catastrophe estiment que ce fut la plus grave de tous les temps, tout au moins pour le pays en cause.

Plus de 600.000 ha de forêts ont été envahis par le redoutable insecte, dont 400.000 ha étaient des peuplements purs d'épicéa. Et la conséquence de cette invasion fut l'exploitation forcée de 16.850.000 m<sup>3</sup>, soit plus de cinq fois le volume exploité par an dans toutes les forêts suisses. En de nombreux endroits, ces coupes revêtirent le caractère de *coupes rases*, surtout pour l'épicéa. En voici le compte (106.160 ha) :

Coupe rase des peuplements purs d'épicéa . . . . .	81.000 ha
»      »      »      »      » du sapin . . . . .	730 »
»      »      »      »      » du pin . . . . .	260 »
»      »      »      »      mélangés de feuillus et résineux .	12.670 »
»      »      »      »      » de résineux . . . . .	11.500 »

Tous les observateurs sont d'accord sur ce point : c'est dans les peuplements purs d'épicéa, non éclaircis, de 40—80 ans, des régions basses, que la nonne est apparue surtout et, là aussi, que ses dégâts ont été le plus intenses.

C'est une nouvelle condamnation — et péremptoire — de la coupe rase suivie du reboisement par plantation de l'épicéa, que certaine école allemande avait cru pouvoir, à la fin du XIX<sup>me</sup> siècle, recommander comme le dernier cri et le *nec plus ultra* de la science forestière. On vit rarement erreur plus colossale.

Les boisés de la Suisse ont, en somme, été totalement épargnés des attaques de la nonne, grâce sans doute au mélange des essences et aux con-